

ANNEE SCOLAIRE 2026/2027 INSCRIPTION EN PETITE SECTION OU 1^{ère} INSCRIPTION A L'ECOLE MATERNELLE

Les inscriptions concerneront dans un premier temps les **enfants nés en 2023 qui seront inscrits en PS.**

Elles auront lieu entre le Lundi 20 avril et le Vendredi 22 mai.

Les inscriptions des **enfants nés en début d'année 2024 (inscrits en TPS selon la possibilité d'accueil)** auront lieu **entre le 1^{er} juin et le 12 Juin.**

Aucune inscription ne pourra se faire sans avoir consulté Mme Lacourarie au préalable.

Vous pouvez prendre contact avec Mme Lacourarie, Directrice de l'école maternelle au 05/53/55/02/93

Documents obligatoires pour l'inscription :

- **CANTINE/GOUTER** : Livret de Famille, jugement de divorce ou séparation (garde alternée), justificatif de domicile, attestation d'assurance scolaire et d'un RIB pour les prélèvements.
- **SCOLAIRE** : Livret de Famille, cartes d'identité des parents, jugement de divorce ou séparation (garde alternée ou exclusive), justificatif de domicile, attestation d'assurance scolaire 2026/2027

Les inscriptions se feront de préférence à distance (soit par mail à periscolaire@thiviers.fr soit par courrier : Service restauration scolaire Maire de Thiviers 44 rue du Général Lamy 24800 THIVIERS).

Si vous êtes dans l'impossibilité d'inscrire votre enfant à distance, veuillez contacter le service restauration scolaire de la Mairie au 05.64.24.94.12. Les documents peuvent vous être envoyés par courrier ou vous pouvez être accueilli en mairie **sur rendez-vous uniquement** :

- Du lundi au jeudi entre 9h et 12h, et entre 13h30 et 16h45
- Le vendredi entre 9h et 12h

*Pour les enfants qui mangeront à la cantine sans être inscrits, un tarif de 4€50 par repas sera appliqué
(Délibération n°2017/13/03)*

Le goûter étant servi à tous les enfants de l'école maternelle sauf contre-indication médicale (certificat médical obligatoire), leur inscription au service est obligatoire